

Séance extraordinaire du conseil d'administration du Centre de services scolaire des Hauts-Cantons tenue à la demande du président, en vertu de l'article 163 de la *Loi sur l'instruction publique*, le 18^e jour du mois d'août 2026, à compter de 19 h, via l'application TEAMS.

Membres	Nom	Catégorie	Présent		Absent
			Présentiel*	Via TEAMS	
Administrateurs représentant les parents	Josianne Bernier	Membre parent – District 1		X	
	Audrey Allaire	Membre parent – District 2		X	
	Poste vacant	Membre parent – District 3	--	--	--
	Poste vacant	Membre parent – District 4	--	--	--
	Maxime Paradis	Membre parent – District 5		X	
Administrateurs représentant les membres du personnel	Carine Garon	Membre du personnel enseignant		X	
	Poste vacant	Membre du personnel professionnel non enseignant	--	--	--
	Annie Trudel	Membre du personnel de soutien		X	
	Martin Thériault	Directeur d'établissement d'enseignement		X	
	Luc Grandchamp	Membre du personnel d'encadrement		X	
Administrateurs représentant les membres de la communauté	Carole Bourgault	Personne ayant une expertise en matière de gouvernance, d'éthique, de gestion des risques ou de gestion des ressources humaines			X
	Nathalie Hivert	Personne issue du milieu communautaire, sportif et culturel		X	
	Tommy Dolbec	Personne ayant une expertise en matière financière ou comptable ou en gestion des ressources financières ou matérielles		X	
	Catherine Madore	Personne issue du milieu municipal, de la santé, des services sociaux ou des affaires		X	
	Daphnée Lebrun	Personne âgée de 18 à 35 ans		X	
Autres participants (sans droit de vote)	Martial Gaudreau	Directeur général	X		
	Annie Garon	DGA, secrétaire générale et responsable des communications	X		
	Martin Richard	Représentant du personnel d'encadrement accompagnant le directeur général		X	
Invitées	Mélissa Francoeur	Directrice du service des ressources financières et matérielles		X	
	Maryse Talbot	Directrice du service des ressources humaines		X	
	Émy Marin	Conseillère en gestion de personnel		X	

* En présentiel à la salle du conseil de l'école du Parchemin – Côté Couvent, située au 162, rue Saint-Jean Est à East Angus.

1.

Constatation du quorum et ouverture de la séance

La secrétaire générale constate le quorum, conformément à l'article 160 de la *Loi sur l'instruction publique* et le directeur général souhaite la bienvenue aux membres.

2.

CA26-600 – Ordre du jour

Sur la proposition de madame Audrey Allaire, il est résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

Général
1. Constatation du quorum et ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
Période de questions réservée au public
Points de décisions
3. Plan d'effectifs 2026-2027
3.1. Personnel de soutien en adaptation scolaire
3.2. Personnel de soutien - Modifications
4. Nomination des membres des comités du conseil d'administration
4.1. Comité de gouvernance et d'éthique
4.2. Comité de vérification
4.3. Comité des ressources humaines
5. Régie des alcools, des courses et des jeux – Délégation de pouvoirs
Points d'information
6. Calendriers 2026-2027
6.1. Comité de gouvernance et d'éthique
6.2. Comité de vérification
6.3. Comité des ressources humaines
Période de questions réservée au public
Levée de la séance et prochaine séance
7. Levée de la séance
8. Prochaine séance : mardi 22 septembre 2026 à 19 h

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Période de questions réservée au public

N/A.

3.1

CA26-601 – Plan d’effectifs 2026-2027 – Personnel de soutien en adaptation scolaire

Considérant la recommandation formulée suite à la séance d’affectation du personnel de soutien en adaptation scolaire, tenue le 25 juin 2026;

Sur la proposition de madame Daphnée Lebrun, il est résolu d’adopter le plan d’effectifs 2026-2027 du personnel de soutien en adaptation scolaire, lequel est joint en annexe CA435-2026-2027-003 du présent procès-verbal.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

3.2

CA26-602 – Plan d’effectifs 2026-2027 – Personnel de soutien - Modifications

Considérant que les responsabilités associées au poste d’agent de bureau, classe I, se sont complexifiées au cours des dernières années;

Considérant que l’analyse de l’organisation du travail démontre que les fonctions actuellement exercées correspondent davantage à la nature et aux responsabilités d’un poste d’agent(e) de bureau, classe principale qu’à celles d’un poste d’agent(e) de bureau, classe I;

Considérant la démission de la personne détenant le poste;

Sur la proposition de monsieur Tommy Dolbec, il est résolu :

- a) d’abolir le poste régulier d’agent de bureau, classe I, à raison de 35 heures par semaine, à la Polyvalente Louis-Saint-Laurent
- b) de créer un poste régulier considéré pour la permanence d’agent de bureau, classe principale, à raison de 35 heures par semaine, à la Polyvalente Louis-St-Laurent
- c) de modifier en conséquence le plan d’effectifs du personnel de soutien 2026-2027, adopté le 19 mai 2026.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

4.

CA26-603 – Nomination des membres des comités du conseil d’administration du Centre de services scolaire des Hauts-Cantons

Considérant les termes de l’article 193.1 de la Loi sur l’instruction publique prévoyant que le conseil d’administration doit instituer un comité de gouvernance et d’éthique, un comité de vérification ainsi qu’un comité des ressources humaines;

Considérant qu’il appartient au conseil d’administration de déterminer la composition de ces comités;

Après échanges entre les membres, sur la proposition de madame Daphnée Lebrun, il est résolu de nommer les personnes suivantes pour siéger sur chacun des comités ci-après décrits, le tout selon les mandats figurant ci-bas :

Comité de gouvernance et d’éthique
Composition : Luc Grandchamp, Daphnée Lebrun, Catherine Madore, Annie Trudel et 1 poste vacant Mandat (art. 193.1 LIP) : Le comité de gouvernance et d’éthique a notamment pour fonction d’assister les membres du conseil d’administration du centre de services scolaire dans l’application des normes d’éthique et de déontologie. Il a aussi pour fonction d’élaborer les critères et modalités pour l’évaluation du fonctionnement du conseil d’administration du centre de services scolaire. Il s’assure enfin que tous les membres de ce conseil et les membres des conseils d’établissement suivent la formation élaborée par le ministre en vertu du deuxième alinéa de l’article 459.5.
Comité des ressources humaines
Composition : Josiane Bernier, Carole Bourgault, Carine Garon, Maxime Paradis et 1 poste vacant Mandat (art. 193.1 LIP) : Le comité des ressources humaines a notamment pour fonction d’assister les membres du conseil d’administration du centre de services scolaire dans l’élaboration d’un profil de compétence et d’expérience ainsi que des critères de sélection des personnes nommées par le centre de services scolaire en application des articles 96.8, 110.5 ou 198. Il a aussi pour fonction de proposer au conseil d’administration du centre de services scolaire les critères d’évaluation du directeur général du centre de services scolaire. De plus, il élabore un programme de planification de la relève en gestion au sein du centre de services scolaire.
Comité de vérification
Composition : Audrey Allaire, Tommy Dolbec, Nathalie Hivert, Martin Thériault et 1 poste vacant Mandat (art. 193.1 LIP) : Le comité de vérification a notamment pour fonction d’assister les membres du conseil d’administration du centre de services scolaire pour veiller à la mise en place de mécanismes de contrôle interne et à l’utilisation optimale des ressources du centre de services scolaire. Le comité doit s’adjoindre au moins un membre du personnel du centre de services scolaire ayant une compétence en matière comptable ou financière.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

5.

CA26-604 – Régie des alcools, des courses et des jeux – Délégation de pouvoirs

Considérant que certains établissements du Centre de services scolaire des Hauts-Cantons souhaitent obtenir une autorisation de la part de la Régie des alcools, des courses et des jeux pour tenir des tirages;

Considérant la nécessité que ces autorisations puissent être obtenues promptement;

Sur la proposition de madame Nathalie Hivert, il est résolu :

- a) de déléguer à la secrétaire générale du Centre de services scolaire des Hauts-Cantons, Me Annie Garon, le pouvoir de signer tout document en lien avec l'obtention de licences ou de permis auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux, et ce, pour l'ensemble des établissements du Centre de services scolaire des Hauts-Cantons pour l'année scolaire 2026-2027;
- b) que l'adoption de la présente résolution équivaille à la signature par tous les membres du conseil d'administration, dont le nom figure ci-bas, comme l'exige la Régie des alcools, des courses et des jeux :

Prénom	Nom	Membre
Josianne	Bernier	Parent
Audrey	Allaire	Parent
Maxime	Paradis	Parent
Carole	Bourgault	Communauté
Nathalie	Hivert	Communauté
Tommy	Dolbec	Communauté
Catherine	Madore	Communauté
Daphnée	Lebrun	Communauté
Carine	Garon	Personnel
Annie	Trudel	Personnel
Martin	Thériault	Personnel
Luc	Grandchamp	Personnel

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Points d'information

6.

Calendriers 2026-2027 :

Comité de gouvernance et d'éthique - Comité des ressources humaines - Comité de vérification

Les calendriers 2026-2027 de ces trois comités ont été déposés aux membres pour leur information.

Période de questions réservée au public

N/A.

7.

Levée de la séance

À 19 h 20, sur la proposition de madame Audrey Allaire, la séance est levée.

8.

Prochaine séance

Le mardi 22 septembre 2026 à 19 h.

M. Maxime Paradis, président

Me Annie Garon, secrétaire générale